



AVIS

COMITE

DU

SYNDICAT DU SUD EST DU MORBIHAN

Le comité syndical du SYSEM se réunira le :

Mercredi 21 septembre 2022 à 18h00

Au siège du SYSEM

14 avenue Paul Duplaix à Vannes

L'ordre du jour sera le suivant :

DELIBÉRATIONS

- 1- [Désignation du secrétaire de séance](#)
- 2- [Décisions prises par délégation](#)
- 3- [Fixation d'une tarification pour le traitement des biodéchets \(ménagers et assimilés\) collectés séparément et apportés à l'UVEOR VENESYS.](#)
- 4- [Approbation de la passation d'une convention de coopération avec la communauté de commune de Auray Quiberon Terre Atlantique pour le tri conditionnement des déchets recyclables et le traitement d'une partie des refus de tri du centre de tri VENESYS.](#)
- 5- [Approbation de la passation d'une convention de coopération avec la communauté de commune de Auray Quiberon Terre Atlantique pour le traitement des biodéchets par l'UVEOR VENESYS et pour le traitement d'une partie des refus de tri des ordures ménagères résiduelles \(fraction non fermentescible\).](#)
- 6- [BUDGET 2022 : Décision modificative n°2022-01. et annexe](#)
- 7- [Rapport d'activité 2021](#) (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets).

INFORMATIONS DIVERSES

Syndicat du Sud Est du Morbihan

14 Avenue Paul Duplaix – Z.I. du Prat – 56000 VANNES

Tél.: 02 97 42 66 75 – Fax : 02 97 42 41 81 – E.mail : contact@sysem.fr